



Pour diffusion immédiate

Le 08 décembre 2022

TSXV : AZM

OTCQX : AZMTF

## Communiqué de presse

### Azimut et KGHM signent une entente d'option sur la Propriété Kukamas (cuivre-or), région de la Baie James, Québec

Longueuil, Québec – **Exploration Azimut Inc.** (« Azimut » ou « la Société ») (TSXV : AZM) (OTCQX : AZMTF) annonce la signature d'une entente d'option (« l'Entente ») sur sa Propriété Kukamas (la « Propriété ») située dans la région Eeyou Istchee Baie James au Québec ([voir figures 1 à 5](#)) avec **KGHM International Ltd** (« KGHM International »). KGHM International est une filiale de KGHM Polska Miedz S.A, une société polonaise qui est un producteur majeur de cuivre et d'argent depuis plus de 50 ans, avec des projets miniers en Europe, en Amérique du Nord et du Sud.

Selon l'Entente, KGHM International peut acquérir de la part d'Azimut un intérêt initial de 50% dans la Propriété en 4 ans avec des dépenses d'exploration de 5 millions \$ et peut acquérir un intérêt additionnel de 20% avec un investissement d'au moins 4,2 millions \$ afin de réaliser et remettre une évaluation économique préliminaire (« PEA »).

Un premier programme d'exploration totalisant 700 000 \$ sera entrepris au début de 2023. Il inclura un levé héliporté magnétique et électromagnétique à haute résolution, un levé détaillé de sédiments de fond de lac, et une phase de prospection focalisée en suivi de ces résultats. Azimut est le gérant des travaux.

La Propriété Kukamas, d'une longueur de 41 km au total, couvre une ceinture de roche verte très prospective (le Groupe Yasinski) dans la Sous-province La Grande de la Province archéenne du Supérieur. Kukamas présente une des signatures les plus fortes pour des systèmes minéralisés en cuivre-or dans la région de la Baie James, marquées par de fortes valeurs en cuivre, argent, arsenic et antimoine dans les sédiments de fond de lac. La géologie est caractérisée par des zones de cisaillement de grande extension latérale, par des métasédiments clastiques, des formations de fer et des métavolcanites mafiques à felsiques entourant des intrusions granitiques. Le projet est considéré comme largement sous-exploré. De nombreux prospectus sont situés sur ou à proximité du projet. Des échantillons choisis de roches prélevés antérieurement ont des teneurs atteignant jusqu'à 10,63 g/t Au et 20,7 % Cu. *Veuillez noter que les échantillons choisis sont sélectifs par nature et il est improbable qu'ils puissent représenter des teneurs moyennes.*

Deux principaux types de cibles sont considérés :

- Zones de cisaillement à cuivre-or, et
- Systèmes intrusifs à nickel-cuivre-cobalt-EGP

La Propriété comprend 536 claims (272,1 km<sup>2</sup>) en deux blocs de claims. Le projet est facilement accessible avec des infrastructures majeures à proximité. Il est localisé 4 km au nord de la route Trans-Taiga et de la piste d'atterrissage de LG-3 (Km 100), située le long de la route d'accès menant à la centrale hydroélectrique LG-3 juste au nord de la Propriété. La ville la plus proche est Radisson, 80 km au NNO.

### Principaux termes de l'Entente

KGHM International peut acquérir un intérêt initial de 50% dans la Propriété en remplissant les conditions suivantes sur une période de 4 ans:

- Financer des dépenses en travaux de 700 000 \$ la première année (engagement ferme) et de 800 000 \$, 1 500 000 \$ et 2 000 000 \$ les 3 années subséquentes pour un total de 5 000 000 \$.
- Faire des paiements en argent de 50 000 \$ à la signature et au premier anniversaire de l'Entente, et de 75 000 \$ aux 2 anniversaires subséquents pour un total de 250 000 \$.

Azimut agira en tant que gérant au cours de cette première phase d'option.

Au moment où KGHM International a acquis 50% d'intérêt, KGHM a l'option de gagner un intérêt additionnel de 20% en délivrant un *PEA* dans les conditions suivantes:

- Engager des dépenses minimales en travaux de 1 400 000 \$ par année sur une période de 3 ans pour un total d'au moins 4 200 000 \$.
- Faire des paiements en argent de 75 000 \$ par année sur une période 3 ans pour un total de 225 000 \$.

KGHM International sera le gérant des travaux pendant cette seconde phase d'option.

Si KGHM International décidait de ne pas exercer cette phase d'option additionnelle, un paiement final en argent de 75 000 \$ sera versé à Azimut.

La durée de la seconde option peut être étendue jusqu'à 3 ans aux conditions suivantes :

- Dépenses en travaux d'au moins 1 700 000 \$ par année additionnelle.
- Paiement en argent de 100 000 \$ par année additionnelle.

Ce communiqué a été préparé par Jean-Marc Lulin, géologue et personne qualifiée d'Azimut selon la Norme canadienne 43-101.

## **A propos d'Azimut**

Azimut est une société leader en exploration minière avec une solide réputation en génération de cibles et en développement du partenariat. La Société avance activement vers la définition de ressources aurifères initiales sur son **projet-phare Elmer**, détenu à 100% dans la région de la Baie James. Azimut a également acquis une position majeure pour le nickel dans cette région avec le **projet Nickel Baie James**.

La Société met en œuvre une méthodologie pionnière exclusive dans l'analyse des mégadonnées géoscientifiques (le système expert **AZtechMine™**) soutenue par un solide savoir-faire en exploration. L'approche d'Azimut est basée sur l'analyse systématique des données régionales et sur de multiples projets actifs simultanément. Bénéficiant d'un solide bilan, la Société maintient une discipline financière rigoureuse et a 79,3 millions d'actions émises et en circulation.

### **Contact et information**

**Jean-Marc Lulin, président et chef de la direction**

Tel.: (450) 646-3015 – Fax: (450) 646-3045

**Jonathan Rosset, vice-président développement corporatif**

Tel : (604) 202-7531

[info@azimut-exploration.com](mailto:info@azimut-exploration.com) [www.azimut-exploration.com](http://www.azimut-exploration.com)